



CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



Procès-verbal N° 14 – 2016 / 2021

Séance du mardi 8 septembre 2020, 19h00 / 20h50

Salle polyvalente jouxtant le restaurant scolaire du Collège Rambert
Chemin des Vignes 12, 1815 Clarens

Ordre du Jour du 8 septembre 2020

1. Séance du 14 janvier 2020	3
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe).....	3
1.2. Organisation du quart professionnel.....	3
2. Présentation des futurs travaux des bâtiments scolaires	3
3. Situation de la rentrée	5
4. Unisanté	7
4.1. Recherche testeur-se Fourchette verte 2020-2021 APEMS de Montreux et la Devinette.....	7
5. Divers et propositions individuelles	7
6. Calendrier 2020	7

➤ **Sont présents :**

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Jacqueline Pellet
Jessica Ruedin
Viviane Schweizer Ronnerström
MM. Romain Pilloud
Yanick Hess

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Mme Marlène Salmon
MM. Gérald Fankhauser
Laurent Husson
Xavier Désilets

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :

Mmes Sandrine Monis
Céline Cornaz
Martina Schmidt
MM. Simon Smith
Laurent Molinari

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :

Mmes Alexandra Ramser
Yelitza Christinat
MM. Michel D'Antino
Albert Richard

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Marie-Noëlle Lentes, **groupe 3**
Christine Chevalley, **groupe 1**
Sandra La Torre, **groupe 2**
G. Monticelli, **groupe 3 (en alternance avec Mme Céline Cornaz)**
Denise Nicolo, **groupe 4**
MM. Guillaume Jordan, **groupe 2**
Olivier Raduljica, **groupe 4**

Prise du PV : C. Rossetti

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

DGEO : Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du Canton de Vaud
EPSMO : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Est
APEMS : Accueils pour enfants en milieu scolaire
DBS : Domaines, Bâtiments et Sport
MQJ8 : Maison de Quartier Jaman 8
VEV : Voirie et des Espaces Verts (VEV)

1. Séance du 14 janvier 2020

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Le procès-verbal est validé avec les remerciements à son auteure.

1.2. Organisation du quart professionnel

La Présidente apporte une information liée à un arrangement entre les établissements de Montreux-Est et Montreux-Ouest. M. X. Désilets représentant des professionnels actifs au sein des établissements enseignait à Montreux-Est. Cette année scolaire, il enseigne à Montreux-Ouest. Théoriquement, les enseignants représentent leur établissement. D'entente entre les deux établissements et comme il reste moins d'une année de durée au CET avant la nouvelle législature, il est proposé que M. X. Désilets reste membre du CET représentant les enseignants de la Commune de Montreux qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest. Aucun membre ne s'y oppose.

2. Présentation des futurs travaux des bâtiments scolaires

La Présidente énonce une des prérogatives du CET ; celle de donner un préavis par rapport aux projets de construction scolaires prévus. En préambule, M. G.-F. Sentinelli, chef de service du (DBS) et M. C. Walther, Conseiller municipal, présenteront le projet touchant l'Etablissement scolaire de Montreux-Est. Le CET n'a que le pouvoir de préavis. La Présidente précise aux membres que le port du masque n'est pas obligatoire si les distances sont maintenues dans la salle durant la séance.

M. C. Walther réitère le fait que le CET dans ses prérogatives peut émettre un avis sur les projets de construction. La Municipalité avait communiqué au Conseil communal les futurs projets. Il y a plusieurs sites scolaires où la capacité doit être augmentée. Pour l'instant, ils interviennent sur les sites scolaires existants.

M. G.-F. Sentinelli présente le site sur lequel le nouveau bâtiment va être implanté. Des explications sont données sur les extensions. Pour permettre la réalisation du bâtiment, le bâtiment Gare 30 devra être démolit et les services de l'urbanisme et des travaux relogés. Une vue d'ensemble montrant l'implantation du bâtiment dans le site est diffusée. Le bâtiment sera utilisé par les élèves pendant les horaires scolaires et mis à disposition du public en dehors des horaires scolaires. Le parc sera réaménagé, par rapport au manque de place (entre une route à fort trafic et des voies de chemin de fer). La liaison entre les deux bâtiments se fera par une passerelle. Les travaux sont très proches des voies ferroviaires. La Commune de Montreux travaille en collaboration avec le MOB pour trouver les meilleures solutions techniques. Le préau et les différents cheminements sont montrés. Il y a des accès principaux et secondaires.

Dans la partie haute du bâtiment, il y aura deux étages de classes. Dans la partie de plain-pied, les locaux pour les enseignants. Il y aura ensuite des classes spéciales, un APEMS et un restaurant scolaire qui se trouve actuellement dans le pavillon de Gare 33. Il sera plus fonctionnel et pourra accueillir davantage d'élèves. Il y aura également une salle de projection, une salle de colloque, un petit box pour recevoir des parents dans l'intimité d'une petite salle, une salle des maîtres, une zone de travail et de réunion pour les enseignants. Dans la partie arrière, il y aura tout ce qui touche le sanitaire, WC filles, WC garçons, WC handicapés, ascenseurs, pour la liaison verticale et puis l'escalier au centre qui distribuera tous les étages. Un étage est montré avec 14 classes standard réparties sur deux niveaux. On distingue toujours ce noyau sanitaire et la circulation verticale au centre de ces classes.

L'architecte a voulu exprimer une percée côté lac et une percée côté montagne pour pouvoir se repérer lorsqu'on se trouve à l'intérieur du bâtiment. C'est un collège moderne avec les moyens d'enseignement d'aujourd'hui et de demain. Des images d'ambiance réalisées par d'autres mandataires sont diffusées. Les parties qui seront contre terre seront en béton recyclé. C'est un bâtiment minergie plus (P ECO) comme la MQJ8 à Clarens. C'est la qualité de vie qui est privilégiée notamment en choisissant des matériaux qui n'émanent pas de produits toxiques et toujours en lien avec la lumière naturelle. La notion d'acoustique est également très importante. Une image de synthèse du collège est diffusée avec cette percée sur la ville et le lac. Il est privilégié la présence du bois. Les plans sont montrés et explicités. Il y a toute une série de salles spéciales, salle de sciences, salle informatique, salle de cuisine (cuisine pédagogique). Niveau moins deux, il y a la possibilité d'accès par l'escalier pour se retrouver à l'APEMS, à la zone de restauration avec les tables et cuisine de régénération avec des dépôts de chaque côté. De l'autre côté se trouve le restaurant scolaire avec la cuisine de régénération et un local de stockage. Devant il y aura le préau terrasse. L'été, un prolongement intérieur et extérieur de l'APEMS et du restaurant scolaire pourra être aménagé. Le traitement de la façade est entièrement en bois comme le bâtiment des vestiaires de la Saussaz. Le futur bâtiment aura cet aspect-là. Le projet définitif sera déposé fin du mois selon l'accord avec le MOB et en lien avec la loi ferroviaire.

L'image de synthèse avec le bâtiment principal est exposée. La lumière naturelle de cette construction a été optimisée à son maximum. Au niveau des protections solaires tout est géré afin d'éviter les surchauffes estivales. Il existera une zone de transition vitrée faisant le joint entre le mur en pierre et le bâtiment. L'APEMS et le restaurant scolaire seront construits dans cette zone vitrée. 4 niveaux seront implantés pour respecter les normes. Les fenêtres ont été conçues avec des dimensions appropriées par rapport aux mètres carrés à la surface des locaux. Un pourcentage a été respecté par rapport à la lumière naturelle. L'escalier rejoint le bâtiment du collège Vernex. Une étude a été menée sur les possibilités de prolonger la liaison piétonne sur la gare. La création de cette liaison s'est avérée trop compliquée du point de vue de la sécurité ferroviaire et le coût trop élevé. Les normes et les lois ferroviaires sont très rigides. Cette liaison piétonne a été abandonnée.

Une précision au niveau de l'écologie du bâtiment est donnée. Des panneaux solaires seront installés en toiture ainsi qu'une végétalisation pour privilégier la biodiversité. Ce sera une toiture extensible avec des essences favorisant la pollinisation. La Commune de Montreux s'est associée à un bureau spécialisé dans les personnes porteuses de handicap apportant des solutions et des suggestions pour les personnes à mobilité réduite mais également pour les malvoyants et les malentendants. C'est intéressant de se mettre à leur place pour se rendre compte de leur difficulté. Des cours ont été donnés par des personnes porteuses de handicap.

M. C. Walther donne des précisions sur deux procédures en parallèle. Ce bâtiment est autorisé car régi par un plan partiel d'affectation. Maintenant, ils vont procéder à une enquête publique. En parallèle de celle-ci, il existe la procédure politique au niveau du Conseil communal. Le Conseil communal a accepté le crédit d'étude et a donné les montants nécessaires pour mener les études pour arriver au résultat final présenté ce jour. A la fin de l'année, un préavis va être déposé pour le crédit de construction. La réalisation de ce projet aura un coût de 25 millions. Le but est de débiter ces travaux juste après la création de la salle triple.

La Présidente précise que le résultat de vote du CET de ce soir sera intégré dans le préavis municipal et par la suite, sera donné au Conseil communal. Une partie question s'en suit pour finaliser la présentation de ce projet de construction scolaire.

La Présidente explique que c'est un projet global. D'autres étapes vont arriver exposant plus de détails. Le projet présenté ce jour fera partie du préavis. Une commission du conseil l'examinera et fera l'objet de séquences bien déterminées. M. G.-F. Sentinelli spécifie qu'ils auront des référents pour chaque spécialité afin de cibler au mieux les besoins. La Présidente les remercie pour leur présentation.

Chaque membre du CET a le droit de vote sur le projet global de ce bâtiment scolaire. Le résultat de votes est donné : 0 opposition, 3 abstentions et le solde des voix est positif. Ce résultat sera indiqué dans le préavis au Conseil communal.

3. Situation de la rentrée

EPSME (voir Powerpoint ci-joint)

M. L. Husson annonce pour cette année 1253 élèves (l'année passée 1306). La différence est due à 2 classes de RAC qui sont parties à la Tour-de-Peilz et à 2 classes d'accueil de grands déplacées à Montreux-Ouest dont M. X. Désilets est l'un des maîtres de classe. Les effectifs sont : 68 classes, 146 enseignants et assistants à l'intégration. Au bureau, il n'y a plus d'apprentis communaux mais une apprentie de 2^{ème} cantonale et une stagiaire MPC. L'école bénéficie actuellement des mesures du Canton permettant de garder leur ancienne stagiaire. Avec la crise sanitaire, le Canton a proposé des CDD de 6 mois pour les jeunes terminant leur CFC ou leur maturité professionnelle sans emploi.

Le directeur expose la configuration 2020-2021. Il y a 6 classes par degré chez les petits, 12 classes de 1P-2P et 1 classe d'accueil pour les petits. En 10^{ème}, l'école a réorganisé 3 classes de générale et 3 classes de pré-gymnasiales. Dans les collèges périphériques, on peut constater 38 classes, 30 classes sur Gare 33 ce qui fait un total de 1253 élèves (596 filles et 657 garçons).

Les thèmes d'actualité de l'EPSME sont de vivre avec la Covid-19 et de se consacrer aux nouveaux outils informatiques et infrastructure numérique. Montreux-Est est dans la préhistoire de l'informatique cantonale, s'agissant du dernier établissement ne pouvant pas être pris en charge par la structure cantonale. Les infrastructures sont trop faibles. Il s'agit d'un énorme défi. L'école développe également le concept d'établissement 360°.

Avec la crise sanitaire, les échanges linguistiques « Wiesbaden » de mars et septembre sont annulés et c'est valable pour les deux établissements. Les camps de ski seront étalés dans la saison pour charger moins les chalets. Les journées à ski sont maintenues. Le directeur explicite le fonctionnement de l'école. Des adultes non autorisés rentrent dans le périmètre scolaire. Le directeur appelle le quart-parents à raisonner les parents. C'est un combat de tous les jours de faire comprendre à des parents qu'ils n'ont pas l'autorisation d'être dans un préau et ne doivent pas s'attouper à la barrière sans masque et sans respecter les distances. Le but est de préserver leur santé mais également d'éviter un reconfinement. L'école travaille avec la distance et fournit des masques. Dans le périmètre scolaire, le masque est obligatoire à moins qu'on soit assis à une place de travail et que les distances soient respectées. Dans les transports scolaires, tous les adultes mettent les masques ainsi que les enfants plus de 12 ans. L'école a développé une signalétique originale avec un graphiste qui aide les enfants à s'identifier à certaines règles et les parents à respecter celles-ci.

La plate-forme d'enseignement à distance « epsme-edu.ch » a été également développée en 10 jours pendant le confinement avec une société d'informatique. Cela permet un canal unique d'entrée et de sortie. Le maître envoie les devoirs à l'élève, l'élève fait ses devoirs et les renvoie au maître. Cet outil est pour une utilisation sur smartphone et basé sur les moyens traditionnels.

L'enseignant peut également commenter les devoirs en chattant sur cette plate-forme. Les travaux ont toujours trois statuts, un travail à faire, un travail a été fait mais renvoyé par le professeur pour correction et un travail accepté. Ce système est en développement pour l'améliorer jusqu'à arriver à Office 365 avec les grands (plate-forme professionnelle). Deux journées pédagogiques seront organisées en novembre et en mai. Elles seront consacrées au numérique.

Le projet du concept d'établissement 360° est en consultation auprès du Comité de pilotage. Un premier projet sera envoyé à la DGEO en version de contrôle. L'idée serait d'envoyer - d'ici la fin d'année civile - la version définitive pour validation et dès l'année scolaire prochaine l'école travaillera avec les principes de ce document. Pour terminer sa présentation, le directeur diffuse deux images de la destruction de Gare 28 et de la construction de l'extension.

EPSMO (voir Powerpoint ci-joint)

M. G. Fankhauser apporte un petit aperçu des dernières semaines d'école de l'année. Montreux-Ouest c'est 66 classes (63 l'année passée). 1220 élèves (1184 l'année passée) il y a une forte augmentation. Les effectifs sont émis. L'école n'a reçu aucun recours malgré la situation sanitaire. 52 élèves ont bénéficié des mesures Covid. Les résultats de fin d'année ont été propices aux élèves avec 98% de certificats en VG, 95% en VP et 94% en RAC. Le directeur présente la plate-forme mise en place par leur chef informatique. Le 13 mars l'établissement fermait et le 16 mars cette place la plate-forme était en fonction. Le lien avec les élèves a pu être gardé et 50 portables ont été prêtés aux familles pour leur permettre de travailler selon ce mode de faire.

Le directeur expose les effectifs pour la rentrée scolaire 2020 et la réflexion sur les bâtiments scolaires. Cette année la Commune a effectué de gros travaux pour accueillir 2 classes d'accueil de Montreux-Est. L'année prochaine il est fort probable que l'école fasse une demande d'augmentation par la pose d'un container sur le site de Rambert.

Les camps d'automne ont commencé le 7 septembre 2020. 2 classes sont parties à Leysin, 3 classes sont à Fiesch et demain ils montent au glacier d'Aletsch. En novembre, des journées pédagogiques sur les enfants développant un trouble de l'autisme sont organisées. Il a été constaté une augmentation d'enfants autistes en classe.

Les grands enjeux de l'établissement sont la fin de la convention état-commune et la reprise des activités par SFJ. Pour l'éducation numérique, Montreux-Ouest se trouve dans la même situation que Montreux-Est. Le Canton ne peut pas reprendre les outils informatiques. L'école a décidé de maintenir toutes les activités de l'établissement. Dans les camps, les boums sont interdites et l'école a renoncé au marché de Noël pour Madagascar.

Cette année l'école a prévu la thématique de « S'engager pour demain » avec pour objectif d'organiser Rambertville 2021 et les activités liées au développement durable avec divers intervenants. Rambertville 2021 sera placé sur le signe zéro déchet, limiter autant que possible les déchets. En collaboration avec le service la Voirie et des Espaces Verts (VEV), l'école souhaiterait mener le projet de l'implantation d'un verger sur le site de Rambert.

M. R. Pilloud est impressionné par la rapidité de la mise en place d'une plate-forme numérique dans les établissements. Les établissements exposent comment cela se passe.

M. L. Husson explique que certains financement sont cantonaux sur le budget avec diverses marges de manœuvre. Il s'agit plutôt de contacts avec des réseaux. Ils ont un produit qui va servir pour les élèves qui sont malades ou en cas de reconfinement.

4. Unisanté

4.1. Recherche testeur-se Fourchette verte 2020-2021 APEMS de Montreux et la Devinette

Nos accueils en milieu scolaire de 1 à 6 P sont labellisés à la Fourchette verte. Pour être labellisés à la Fourchette verte, ils doivent être contrôlés. La Commune recherche des volontaires pour aider au contrôle de qualité des repas servis, la variété, la température, la qualité des mets. L'APEMS de Montreux et de Clarens cherche un ou une testeur-se. M. M. D'Antino ayant déjà été volontaire explicite le fonctionnement. Toutes personnes intéressées peuvent s'inscrire par courriel à l'adresse : cet@montreux.ch.

5. Divers et propositions individuelles

Le 3 septembre 2020 la direction SFJ a reçu un courriel de M. R. Pilloud signalant une lettre à la Municipalité de l'ATE pour une opposition sur la salle triple. Ce courriel sera diffusé aux membres pour information.

6. Calendrier 2020

La prochaine séance est agendée au : lundi 7 décembre à 18h30 à Jaman 8.

Annexes : - Powerpoint de l'EPSMO
 - Powerpoint de l'EPSME

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET
 - La Municipalité pour information
 - Après validation sur le site internet communal

Scéance d'information destinée aux membres du CET

le 8 septembre 2020





Montreux-Ouest, c'est

- ▲ 66 (63) classes réparties sur 4 collèges
- ▲ 1220 (1184-1138) élèves de 4 à 17 ans
- ▲ 139 enseignant(e)s
- ▲ 5 membres du personnel administratif
- ▲ 9 collaborateurs PPLS
- ▲ 8 autres fonctions (conseillère sociale –
dépositaire – moniteurs Leysin -)



Fin d'année scolaire

- ▲ Similaire aux années précédentes
- ▲ Prise de congé de 5 retraitées
- ▲ Promotions à l'Auditorium Stravinsky

Bilan Fin d'année scolaire

★ *Aucun recours*

- ★ Outre les près de 1000 décisions de promotions-certifications-orientations ou réorientations, 150 décisions particulières ont été validées par le conseil de direction, soit 150 lettres envoyées aux familles (maintien – réorientation – intégration définitive – changement de niveaux – attribution de points – cas limite – etc.)



Certification 11 et 12S

<i>VG :</i>	<i>61/62 élèves soit 98 %</i>	<i>Canton : 92 %</i>
<i>VP :</i>	<i>21/22 élèves soit 95 %</i>	<i>Canton : 96 %</i>
<i>RAC</i>	<i>35/37 élèves soit 94%</i>	

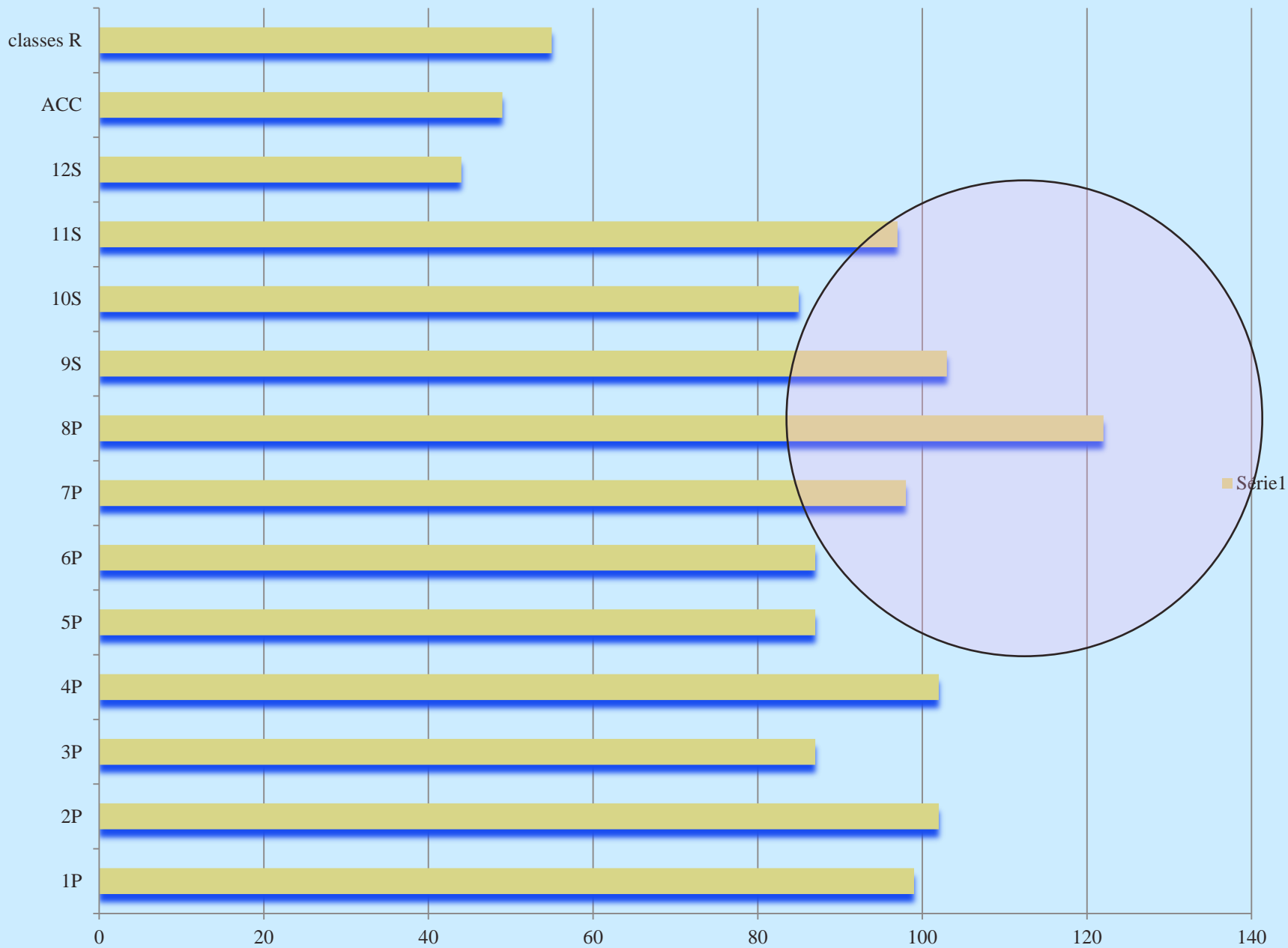
*52 élèves ont bénéficié des mesures «Covid» en fin d'année
(résultats du 1^{er} semestre ou cas limites)*



Durant l'enseignement à distance

★ *EduClarens.ch*

Rentrée scolaire 2020



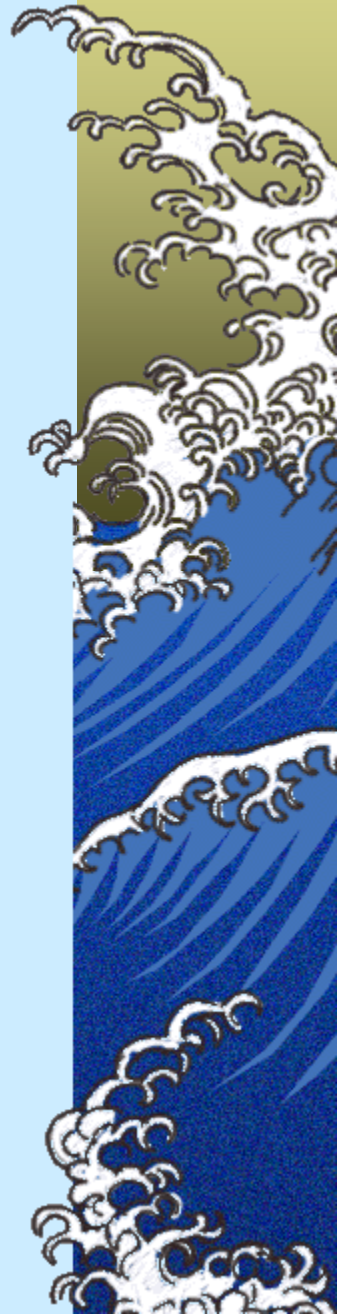
Réflexion concernant les bâtiments scolaires

Salle de gymnastique à Vinet

Extension du collège Vinet

Extension du collège de Chailly

Extension du collège Rambert ??



- ✦ *Manque de locaux sur le site de Rambert*
- ✦ *Les conseils de classes de janvier confirmeront la demande d'un container sur le site pour la rentrée d'août 2021.*

Organisation des camps

Années	Activités	
3P	Semaine verte à Leysin	
4P	Semaine verte à Leysin	
5P	Semaine verte à Leysin	
6P	Camp de sport de neige à Leysin	
7P	Semaine verte à Leysin	
8P	Camp de ski à Leysin ou Champéry	
9 VG - 9VP	Camp sportif à Fiesch (Valais)	Camp de ski Leysin
10 VG 10 VP	Camp de ski à Leysin ou Champéry	Camp de ski
11 VG/VP	Voyage d'études (selon vœux des maîtres et des élèves)	

Thème d'actualité

★ *Les élèves TSA*

★ *Journée de formation le 4 novembre 2020*

★ *Présence de Mme Conti*

Grands enjeux

- ★ Fin de la convention état-commune et reprises de certaines activités par le service SFJ
- ★ Concept 360° et école inclusive
- ★ Education numérique et passage à office 365
- ★ Gestion des conditions sanitaires
- ★ Gestion des demandes de constructions

- ⊙ Maintien de la plupart des activités afin de garantir des conditions d'enseignement et d'activités proches de la normale tout en garantissant les mesures sanitaires imposées (camps – sorties – activités culturelles – etc.).
- ⊙ Interdiction des activités à risque (soirée dansante durant les camps – ventes diverses – activités avec échange de nourriture - ...).

Thème pour l'année prochaine

S'engager pour
demain

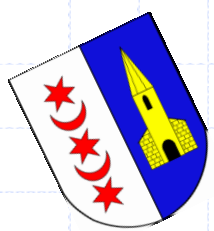
Avec pour objectif

- Rambertville 2021
- Les activités seront liées
 - Visite des Grangettes et de l'écosystème
 - Visite d'un glacier et carottages dans les calottes de glace
 - Participation de l'EPFL – UNIL et Nations Unies
 - Divers intervenants (Agenda 21 – la fourmilière – Commune de Montreux)
 - Visite diverses de lieux représentatifs
 - Rambertville 0 déchet

- Activités liées durant l'année (film de Noël)
- Activités dans les cours (sciences et options)
- Projet de verger sur le site de Rambert avec une plantation d'anciennes essences d'arbres fruitiers

Juillet 2021





Conseil d'Établissement

8 septembre 2020

Laurent Husson, Directeur

EPSME – quelques chiffres 20-21

- ◆ 1253 élèves
- ◆ 68 classes
- ◆ 146 enseignants et assistantes à l'intégration
- ◆ 1 apprentie 2^{ème} année et 1 stagiaire MPC
- ◆ 8 sites
- ◆ 2 constructions planifiées
- ◆ 1 grande motivation!

Configuration EPSME 20-21

PERIPHERIQUES

- 1-2 P : 12 classes
- 3P : 6 classes
- 4P : 6 classes
- 5P : 5 classes
- 6P : 5 classes
- 5-6P: 1 classe
- 3-6ER : 1 classe
- OESP : 1 classe
- ACC/P : 1 classe

GARE 33

- 7P : 6 classes
- 8P : 5 classes
- 7-8ER : 1 classe
- 9VG : 3 classes
- 9VP : 2 classes
- 9-11ER : 2 classes
- 10VG : 3 classes
- 10VP : 3 classes
- 11VG : 3 classes
- 11VP : 2 classes

68 classes (38 secteur P / 30 secteur G33)

1253 élèves (596 filles, 657 garçons)

Thèmes d'actualité pour le CDIR

- ◆ Vivre avec la Covid-19 et faire quand même de la pédagogie
- ◆ Nouveaux outils informatiques et infrastructure numérique de l'EPSME
- ◆ Développement du concept d'établissement 360°
- ◆ Travaux de la salle triple et du collège de Gare 30-32

Annulations / reports

- ◆ Echange linguistique avec Wiesbaden
 - ANNULE
- ◆ Course d'automne
 - REPORTEE AU PRINTEMPS
- ◆ Camps de ski
 - ETALES SUR LA SAISON
- ◆ Journées à ski
 - MAINTENUES

Mesures organisationnelles de rentrée

Résumé

- ◆ **Classes entières**
- ◆ **Récréations ordinaires**, pas de «zones» spécifiques
- ◆ **Aucun adulte hors personnel** enseignant, administratif et logistique **dans le périmètre scolaire**, sauf rendez-vous.
Exception: 1P le 1^{er} jour (1 seul parent, avec masque)
 - Chacun-e contribue à demander aux parents de quitter l'espace scolaire si nécessaire!
- ◆ **Distance entre les places de travail** en salle des maîtres ou en salle de travail: 1,5 m minimum
- ◆ **Dotation de masques** en fonction du taux d'activité

Mesures sanitaires de rentrée

Résumé

- ◆ **Masque obligatoire** dans le périmètre scolaire, pour tout adulte et en permanence, sauf
 - en enseignant, **si la distance est de 1,5m** avec élèves et adultes (cycle 1 ≈ obligation du masque!)
 - en étant assis à sa place de travail ou en mangeant, **si la distance est de 1,5m**
- ◆ **Lavage des mains** en entrant dans une pièce et en sortant
- ◆ En cas de symptômes à la maison: rester chez soi, coronacheck, contacter son médecin
- ◆ En cas de symptômes au travail: mettre le masque, annoncer au secrétariat, se faire remplacer puis idem...

Mesures sanitaires de rentrée

Résumé

- ◆ **Masque obligatoire** pour les adultes dans les transports scolaires mais pas pour les enfants (même si plus de 12 ans)
- ◆ **Masque obligatoire** dès 12 ans dans les transports publics
- ◆ Il est toléré que des enfants portent le masque, sous la responsabilité des parents
- ◆ Le personnel vulnérable présente un certificat médical.
 - principes STOP (substitution, mesures techniques, mesures organisationnelles, équipement de protection individuelle)
- ◆ Pas de statut «personne vivant avec une personne vulnérable»

Signalétique originale et standardisée

La bonne manière de se laver les mains



consignes

Tousser dans le coude



Garder ses distances



Nombre maximum de personnes autorisées



Signalétique originale et standardisée



**Afin de respecter
les mesures en place,
nous demandons à
tous les parents et
personnes non autorisées
de ne pas rentrer
dans le périmètre scolaire
et d'éviter les regroupements.**

Merci de votre
compréhension.

LA DIRECTION



Numérique

- ◆ Enseignement à distance
www.epsme-edu.ch
- ◆ Journée pédagogique en novembre et mai
- ◆ Infrastructure obsolète: problème fondamental!
- ◆ Introduction de l'éducation numérique au 1^{er} cycle

epsme-edu.ch

The screenshot shows a web browser window displaying the 'bossShowEleve' page on the epsme-edu.ch website. The page has a purple header with 'EPSME' and 'INFO' on the left, and 'DECONNEXION' with a help icon on the right. The main content area is divided into three sections, each with a teal header and a white body. The first section is titled 'Français' and shows a work assignment by Claude Amrein, dated Thursday, April 30, 2020, with a duration of 45 minutes and a deadline of April 30, 2020, at 19:30. The second section is titled 'Mathématiques' and shows a work assignment by Claude Amrein, dated Wednesday, April 29, 2020, with a duration of 60 minutes and a deadline of April 29, 2020, at 19:30. The third section is titled 'défi sportif de la semaine du 27 avril' and shows a work assignment by Colette Alice Saugé, dated Wednesday, April 29, 2020, with a duration of 45 minutes and a deadline of May 4, 2020, at 13:05. Each section includes a 'VOIR LE TRAVAIL' button. The left sidebar contains navigation options like 'Accueil', 'Voir un élève', and 'Sélectionner un élève'. The Windows taskbar at the bottom shows the search bar and various application icons.

Concept d'Établissement 360°

Étapes (projet)

1. Structure du projet – plan de projet

2018-2019

2. Appropriation des éléments du concept 360°

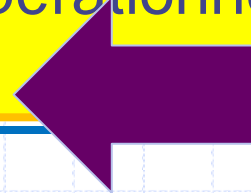
2019-2020

3. Inventaire des prestations existantes

4. Analyse des besoins et des prestations

5. Choix stratégiques et opérationnels

6. **Rédaction du concept**



7. Tests et consultations

2020-2021

8. Finalisation du concept

9. Mise en œuvre

2021-2022

10. Suivi, évaluation et régulation

Communication

Destruction de Gare 28

Pour mémoire...



Construction de l'extension Pour mémoire...



Merci et bonne fin de soirée!

